

Commune de
BAUDREIX



Plan Local d'Urbanisme

Pièce D - ZONAGE

Echelle : 1/2000°

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal approuvant la modification simplifiée du PLU.

Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
Maison des Communes - rue Auguste Renoir - B.P.609 - 64006 PAU CEDEX
Tél 05.59.90.84.59.47 - Courriel : service.urbanisme@apg64.fr

100 0 100 m



Légende

Prescriptions réglementaires :

- UA : zone urbaine de centre-bourg
- UB : zone urbaine pavillonnaire
- UBe : zone urbaine dédiée aux équipements publics et/ou d'intérêt collectif
- UBe1 : zone urbaine dédiée aux équipements publics et/ou d'intérêt collectif et aux logements
- UY : zone urbaine à vocation d'activités
- IAU : zone à urbaniser
- IAU1 : zone à urbaniser à vocation d'activités
- IAU2 : zone à vocation d'activités à urbaniser sur le long terme
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle de protection
- Ni : zone naturelle dédiée aux équipements sportifs et de loisirs
- Ng : zone naturelle dédiée à l'exploitation de gravière
- Npi : zone naturelle de protection soumise aux prescriptions du PPRI
- Ni : zone naturelle soumise aux prescriptions du PPRI
- Nli : zone naturelle dédiée aux équipements sportifs et de loisirs soumise aux prescriptions du PPRI
- Ngi : zone naturelle dédiée à l'exploitation de gravière soumise aux prescriptions du PPRI

●●● Élément de paysage identifié au titre de l'article L.153-19 du code de l'urbanisme

□ Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du code de l'urbanisme

□●●● Eléments de paysage identifiés au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

□ emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme:

n°	désignation	Bénéficiaire
1	Création d'un stationnement	Commune de Baudreix
2	Amenagement d'une salle fermière	Commune de Baudreix
3	Amenagement d'un ecozone	Commune de Baudreix
4	Aire de jeu et de sport pour le groupe scolaire	Commune de Baudreix
5	Cheminement piéton	Commune de Baudreix
6	Cheminement piéton	Commune de Baudreix

réseau hydrographique
mise à jour du bâti

Eléments à reporter à titre indicatif à la date d'approbation du PLU :

- batiment d'élevage
- perimetre de réciprocité lié à un bâtiment d'élevage soumis à la réglementation ICPE (100 m)
- perimetre reciproite bâtiment d'élevage soumis à la réglementation ICPE

